

**Gallois, Nicolas**, Mr, Acad, Political Economy, France, Poitiers, "*Démocratie et économie, la démocratie économique*" - G

nicolas.gallois@voilà.fr

Résumé :

C'est par l'étude des positions extrêmes du libéralisme qu'il est possible de mettre en place une nouvelle structure de la démocratie qui n'intègre aucun des éléments inhérents à ce courant de pensée. Développer une nouvelle manière d'appréhender un régime politique sur les bases d'un libéralisme sous jacent peut entraîner sur le long terme la résurgence d'une partie de ses conséquences. Le texte que nous proposons est une étude détaillée de l'intégration d'un discours économique libéral dans la sphère de la démocratie afin de juger les éléments extrêmes de ce discours pour échapper, dans les nouvelles approches politiques et économiques, aux dérives désastreuses de ce courant de pensée.

Avertissement

Ce papier ne constitue pas à proprement parler une piste de recherche pour construire un modèle faisant une place importante à la démocratie mais uniquement, et de manière utile, un examen des études extrêmes des courants économiques libéraux et de leur assimilation des notions de démocratie et d'économie ; afin que chacun prenne garde à ne pas intégrer dans son discours des éléments qui rentreraient dans ce cadre d'analyse et qui, sur le plus ou moins long terme, porterait les effets pervers de ce courant de pensée.

Introduction

La démocratie consiste, dans le monde politique, à laisser aux citoyens le choix d'élire leurs représentants, procédure qui s'effectue de différentes manières selon la nature des scrutins : suffrage direct, indirect, à la majorité, relative, absolue, etc. Certains économistes libéraux extrêmes, dont notamment Gustave de Molinari (1819-1912) ont développé une analyse du système économique fondé sur la notion de liberté. De cette étude économique fondée sur la liberté de l'individu, ces économistes ont assimilé le libre choix économique avec le libre choix politique et ont ainsi assimilé la notion de démocratie politique (dans le sens principal de la liberté du choix) à la notion de démocratie pour le monde économique : la démocratie économique. Leur questionnement est le suivant : pourquoi, alors que l'individu est libre dans nos sociétés d'agir par son vote sur le marché politique, ne le pourrait-il pas, suivant ses désirs, ses choix, sur le marché économique ? Si vous êtes libres, si vous n'avez aucune forme de contrainte dans le choix de votre consommation, il existe une concurrence libre et parfaite, alors les produits sélectionnés (ou les gouvernements choisis) correspondent à ceux de la majorité. Vous n'arrivez plus à satisfaire les besoins (ou les exigences politiques) et vous disparaîsez. Démocratie, choix, liberté, sélection, voilà beaucoup de termes qui sont bien souvent mélangés, amalgamés et qui peuvent faire dire à certains économistes qu'ils développent un modèle de démocratie économique alors qu'ils confondent un libre choix dans la consommation d'une démocratie politique. La question finale sera alors de savoir si la démocratie économique, au sens des ultra-libéraux, peut être assimilée à une démocratie politique, si les deux notions peuvent être associées ou s'il ne faut surtout pas les mélanger. Peut-on restreindre le terme de démocratie au simple libre choix et le concilier avec un libre choix économique ? Ou bien la démocratie est-elle autre chose, notamment dans son intégration du discours économique et politique ? Nous présenterons dans un premier temps la notion de démocratie économique chez les économistes extrêmes avant de réfléchir sur le principe de démocratie économique.

A – Qu'est-ce que la démocratie économique ?

Pour comprendre la notion de démocratie économique chez les libéraux extrêmes, il faut partir de la notion de l'Etat et de son intervention en économie. Par la suite, nous examinerons les obstacles à la mise en place d'une démocratie économique complète.

Nous savons tous que les libéraux développent une antipathie, une haine contre toute forme d'intervention de l'Etat<sup>1</sup>. Leur argumentaire à ce propos est le suivant. L'intervention gouvernementale, dans toutes les industries où elle s'exerce, a le défaut capital de subordonner le consommateur au producteur. Tandis que dans les industries de concurrence, et plus particulièrement de libre concurrence (la notion de liberté étant essentielle car elle est à la source de l'analyse économique des libéraux), les producteurs sont obligés d'adapter leurs produits aux besoins des consommateurs, dans les industries de monopole l'Etat leur impose les siens, et les contraint à les accepter comme tels. Ce sont ses propres convenances qu'il consulte et non celles des consommateurs, proposant de plus un prix largement supérieur à une industrie en concurrence. Cette position définie chez les penseurs libéraux extrêmes la limite de l'intervention de l'Etat. Depuis Adam Smith, les bases de son intervention sont acceptées par tous : l'Etat doit assurer les fonctions régaliennes<sup>2</sup> (police, justice, armée). Mais dans un objectif de démocratie, de libre choix dans le monde économique, est-ce que ces fonctions doivent encore être assurées par l'Etat ? Non, c'est bien évidemment tous les secteurs d'activité économique, tous les biens, qu'ils soient pour un usage individuel ou collectif qui doivent être soumis à un libre choix du consommateur, à une démocratie économique.

Gustave de Molinari est le premier économiste de l'école libérale à proposer, après et contre les événements de la révolution de 1848, une mise sous concurrence de l'ensemble des activités économiques. Il part d'un raisonnement assez simple fondé sur la naturalité des lois économiques, sur leur caractère de lois constatations, de lois fatales et immuables qui, une fois démontrées, ne peuvent plus comporter aucune exception. « Un loi naturelle est partout et toujours, ou elle n'est pas ». Une seule exception remettrait totalement en question les fondements de l'économie. Une des lois naturelles que propose Molinari<sup>3</sup>, c'est la loi de la concurrence. Si cette loi existe, elle doit être appliquée partout et pour tous. Or, nous dit-il, pourquoi cette loi qui est acceptée par tous les économistes libéraux supporte des exceptions ? En tant que défenseur d'une "vérité économique", Molinari en vient à proposer la mise sous concurrence de tous les secteurs de l'activité économique, en passant de la religion à l'enseignement par les cimetières, la monnaie et la sécurité. Le raisonnement n'est pas fondé uniquement sur les lois naturelles (qui en est un élément important), mais également, dans une perspective méthodologique assez faible (fondée sur l'observation et l'expérience), sur une argumentation toujours identique, quelque soit les secteurs, et qui se résume en quelques éléments. Tout d'abord, et comme nous l'avons suggéré, la concurrence permet de faire relier directement le producteur et le consommateur, sans qu'une autorité arbitraire, unique décide des choix à adopter. Par la suite, le prix du produit sera plus faible et son service de meilleure qualité. Surtout, le consommateur sera enfin libre de pouvoir choisir, suivant ses goûts, ses envies, ses désirs, les entreprises qui lui fourniront leurs produits. De cette liberté, le cœur de l'analyse classique, découle l'assimilation, à tort, de la notion de démocratie dans le sens de la liberté de choix dans le domaine économique. Le raisonnement serait alors celui-ci : tout comme dans le monde politique, les citoyens sont libres de choisir leurs représentants (sur le marché politique), dans le monde économique, ils sont libres de choisir leurs produits, et deviennent ainsi des citoyens économiques, des consommateurs citoyens<sup>4</sup>. Cette prise en compte du monde économique dans une assimilation à des règles démocratiques de liberté, n'autorise pas l'intervention de l'Etat, bien au contraire. « ce n'est pas parce que le code de tous les Etats civilisés oblige les parents à nourrir leurs enfants que l'Etat doit se faire boulanger »<sup>5</sup>.

Pour les défenseurs des libertés économiques, on ne peut parler de véritable démocratie politique s'il n'existe pas une démocratie économique ou industrielle. Cette expression signifie la liberté d'entreprendre et de créer, liberté à laquelle l'Etat ne doit pas s'opposer. Or, il existe des freins à la liberté. Ceux-ci résident dans toutes les formes d'associations et également, la chose la plus importante, dans le marché du travail. Les libéraux, dans leur optique optimiste, considèrent qu'une ouverture, qu'une libéralisation complète du marché du travail permettrait

---

<sup>1</sup> Il est amusant de remarquer que les plus farouches défenseurs de ce courant de pensée sont souvent des fonctionnaires.

<sup>2</sup> Cette affirmation est à relativiser car Adam Smith considère que l'Etat (ou plutôt le souverain), doit également participer à la construction et à l'entretien d'ouvrages et d'établissements publics (afin de faciliter les échanges des marchandises et des hommes), et doit également intervenir dans le domaine de l'éducation afin d'apporter une main-d'œuvre instruite au monde du travail.

<sup>3</sup> Plus particulièrement, il propose l'étude de trois lois naturelles. Pour plus de détails à ce propos, consulter le papier relatif aux Lois Naturelles chez Gustave de Molinari par Nicolas Gallois, proposé lors du XIe colloque Charles Gide en 2005.

<sup>4</sup> Attention, cette expression n'est pas à assimiler à un acte de consommation qui relèverait de certaines valeurs éthiques ou morales.

<sup>5</sup> MOLINARI, Gustave de [1896]. Comment se Résoudra la Question Sociale. Paris, Guillaumin.

d'égaliser les conditions de travail vers le haut et non vers le bas<sup>6</sup>. Pour cela, dès le milieu du XIXe siècle, Gustave de Molinari propose la création des Bourses du Travail, non pas comme elles sont apparues en 1887 (pour un regroupement syndical), mais bien dans l'objectif de mettre sous concurrence internationale les travailleurs. Il faut que chacun ait le choix, dans un monde de concurrence, d'accéder à n'importe quel travail suivant sa libre volonté. Grâce à des institutions de cette envergure, c'est une véritable libéralisation de l'activité économique qui peut s'opérer, au nom d'un principe politique juste qu'est la démocratie (mais qui pour l'économie ne doit pas être utilisée dans cette optique car elle est amalgamée avec la liberté et le discours libéral). Il faut, pour que le principe de libre choix fonctionne de manière optimale<sup>7</sup> sur le marché économique, éviter toute forme de contrainte, quelles soient sur le marché du travail ou pour les échanges, suivant la maxime des physiocrates : *laisser-faire, laisser-passer*.

Les limites de la démocratie économiques proviennent également de l'homme lui-même, qui, s'il n'est pas éduqué convenablement, ne peut assumer sa propre liberté. Molinari développe l'idée d'individus qui développent leur self-government, c'est-à-dire d'individus qui arrivent à s'autogérer, sans aucune forme d'intervention de l'Etat, sans aucune tutelle. Or, pour développer cette notion, cette manière de vivre afin de pouvoir consciemment choisir, en tant que personne libre et responsable, de rentrer dans une démocratie économique. Il faut mettre en place un apprentissage, prendre en compte une éducation, plus ou moins longue selon les individus, apprentissage que l'on retrouve également pour le monde politique.

## B - Quelques pistes de réflexions

Nous allons maintenant envisager quelques pistes de réflexions sur les propos qui viennent d'être tenus. Tout d'abord, nous allons commencer par la notion d'éducation qui apparaît fondamentale. Les économistes de l'école libérale ont compris un élément très important, c'est que pour que les individus puissent agir dans une certaine direction, il faut les instruire et leur rappeler constamment les principes pour lesquels ils doivent adhérer. Remarquons aujourd'hui, après un manque cruel d'information, de formation, d'apprentissage des valeurs politiques et économiques acquises depuis plusieurs générations, comment tous les principes de la démocratie politique (à travers le scrutin pour l'Europe qui n'est pas entendu) et de certaines notions économiques importantes (avoir des services publics efficaces, un système de sécurité sociale performant, etc.) ne sont plus considérées comme des éléments essentiels de la vie en collectivité et son progressivement (pour le peu qu'il en reste encore aujourd'hui) annihilés, détruits, oubliés. Comment, sans aucune éducation, peut-on se souvenir de l'apparition de la sécurité sociale par exemple et de son importance historique, fruit de nombreuses luttes. Un système, économique ou politique, est comme la flamme d'une lampe à huile, si elle n'est pas entretenue, renouvelée (par l'éducation, l'apprentissage, l'acquisition de valeurs fondamentales), elle va finir progressivement par diminuer puis par disparaître.

Le deuxième point de réflexion est celui de l'assimilation de la démocratie avec la notion économique. Est-ce que ces deux notions peuvent véritablement cohabiter ? Nous venons de voir que dans un sens très restreint de la notion de démocratie, celle d'un choix libre et non contraint, alors, on peut, dans une optique libérale, considérer que l'économie peut s'assimiler à une démocratie, c'est-à-dire à un libre choix du consommateur face aux producteurs, suivant les règles du modèle cité de la concurrence, de l'offre et de la demande, de la flexibilité des prix, d'absence totale de toute forme d'intervention de l'Etat, etc. Or, cette attitude, ce type de réflexion est-il acceptable ? Pour ceux qui l'on mis en place, il paraît essentiel que ces deux notions soient assimilées. L'économie et la "vérité économique" qui en découle est au service du bien-être des populations qui passe par l'acceptation d'un régime politique qui se veut en théorie fondé sur la démocratie et

---

<sup>6</sup> « Plus d'une fois nous avons prouvé à nos antagonistes que les souffrances des classes laborieuses proviennent non point, comme ils le pensent, de la liberté du travail, de la libre concurrence, mais des entraves de toute nature apportées à cette liberté féconde ; nous leur avons prouvé que la liberté n'engendre ni l'inégalité, ni l'anarchie, mais qu'elle amène à sa suite, comme des conséquences inévitables, l'égalité et l'ordre » Molinari, *Les Bourses du Travail*, 1893, p. 126.

<sup>7</sup> La notion d'optimalité est assez ambiguë. Quelles sont les raisons et les conséquences de la liberté dans le monde économique ? Cela provient-il d'un bienfait personnel, collectif, social, etc. ? L'école libérale, majoritairement individualiste, a rapidement résolu la question, notamment avec la notion d'optimum, qui provient d'Edgeworth et qui a été reprise et synthétisée par Vilfredo Pareto, un disciple de Molinari, par l'optimum qui porte son nom, qui justifie toutes les inégalités inhérentes au système libéral. Rappelons ce que nous propose le traité européen à ce propos dans l'article III - 178 : « les Etats membres et l'union agissent dans le respect du principe d'une économie de marché ouverte où la concurrence est libre, favorisant une allocation efficace des ressources »

dont la résultante économique se veut être en théorie une démocratie. Or, tout le monde sait le fossé qu'il existe entre une théorie et une réalité. Et ce, d'autant plus dans le monde dans lequel nous vivons actuellement.

C'est le troisième point sur lequel je voudrais intervenir, c'est une petite discussion sur la notion de liberté et plus particulièrement une des dérives qui en a été faites depuis le milieu du XIXe siècle, avec celle de sélection. Gustave de Molinari a développé, dans les années 1880, une vision historique de l'économie. Il a décrit différents stades d'évolution et considère que dans le dernier stade, la phase finale de l'évolution, la guerre, qui caractérisait les étapes précédentes, n'a plus sa raison d'être et doit être remplacé par un autre stimulant. Celui-ci est représenté par la concurrence qui constitue alors « la forme civilisée de la guerre ». Le monde civilisé serait dominé (et est dominé aujourd'hui) non plus par une guerre physique, mais par une guerre économique dans laquelle les plus faibles doivent disparaître. Or, veut-on une démocratie (dans cette perspective économique) qui accepte dans ses fondement cette sélection et plus particulièrement, quelles sont les véritables valeurs que l'on veut défendre dans notre système politique, démocratique et économique ? Est-ce un individualisme sans limite qui assimilerait la démocratie avec ses principes économiques ou une démocratie fondée sur d'autres valeurs humanistes ?

## Conclusion

Il est temps aujourd'hui, face à la montée d'une Europe fondée sur les principes de liberté et de concurrence<sup>8</sup>, de démocratie politique (si elle existe dans les projets actuels !) et d'une volonté de la faire dériver vers une démocratie économique qui suppose la suppression de toute forme d'intervention de l'Etat et la suppression de tous les obstacles à son encontre, d'éclipser, de supprimer, de soustraire l'assimilation de la démocratie à l'économie pour que le citoyen intervienne réellement dans le monde économique qu'il doit reconquérir, non pas au nom d'un libéralisme, mais au nom de principes humanitaires ; non pas pour quelques secteurs d'activités économiques, mais pour son ensemble. C'est en comprenant la possibilité de dérive possible vers une démocratie économique synonyme de libéralisme, qu'il sera possible de proposer des analyses de la démocratie et de l'économie indépendamment de toutes les valeurs et de toutes les conséquences de ce courant de pensée. En un mot et pour conclure, il faut absolument rapprocher l'homme de la vie politique et économique, par une éducation et l'assimilation de valeurs fondamentales, pour qu'il ne soit pas contraint par un monde qu'il ne contrôlerait plus. En un mot, assimiler la notion de démocratie et d'économie est une véritable hérésie qui fait disparaître l'individu en tant que tel au profit d'un citoyen-consommateur.

---

<sup>8</sup> Voir à ce sujet le traité européen qui dans sa conception politique (et économique qui lui est inhérent) oblige les gouvernements à ne plus avoir le choix d'un type de politique, ayant dans son sein des principes économiques unilatéraux ne laissant pas la possibilité à aucune forme d'alternative (par exemple, article I - 3 ; III - 177 ; III - 178 ; III - 203 et bien d'autres)